Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

2125
Copies 2 ff

Préfecture de la Somme

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale

Bureau de l'Administration Générale et de l'Utilité Publique

Amiens, le 08 NOV. 2010

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CHANGEMENT D'EXPLOITANT

Le préfet de la Somme donne acte, sur le fondement de l'article R512-68 du code de l'environnement, à la S.A.S. NUTRIBIO, Z.I. du Rouval à DOULLENS (80600), de sa déclaration du 16 mai 2010 de reprise de l'exploitation d'une installation de conditionnement de produits à base de poudres de lait située sur le territoire de la commune de DOULLENS, parcelles cadastrées section AK n° 122 à 127, 131 et 132, précédemment exploitée par S.A. COFRANLAIT et qui demeure soumise aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 3 août 2000.

Pour le Préfet et par délégation,
l'attaché chef de bureau,

Nicolas GRENIER

Copie adressée à :
Monsieur le maire de DOULLENS
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Picardie
Inspecteur des installations classées
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme
Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé de Picardie
Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'emploi de Picardie
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de la Somme
Bureau Interministériel Régional de Défense et de Sécurité Civile
Agence de l'eau Artois Picardie

51 rue de la République 80020 Amiens cedex 9 - tel 03 22 97 80 80 - télécopie 03 22 97 82 14 -internet : www.somme.pref.gouv.fr – courriel : environnement@somme.pref.gouv.fr- Horaires d'ouverture du bureau du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h 15 à 16 h 00